L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEBSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1860.

G.P. WEBSE
E. DUVERGER
N. DUFOUR
S. HARBY
} Rotative-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 13 SEPTEMBRE

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les gérants de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vendeurs à la Criée.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Pour B. Regar & Co., 66 et 67, Vieille-Levée-Marchandises sèches, chaussures, chemises de flanelle, vêtements de dessous tricotés.

Pour B. B. Murphy, au magasin de MM. Guion & Hamblin, 29 Tchoupitoulas—Liqueurs de la Havane.

Pour B. Turpin, au numéro 25 1/2, Royale—Rue Bienville, vins, liqueurs, etc. (Succession de F. Degostat.)

Pour Bernard Turpin, à la maison F. M., sur la Levée, au flanc du paisseau 17, dans Distributeurs-Vins.

Le traité des Nègres.

Un des plus fertiles des révolutionnaires qui rêvent la formation d'une confédération séparée du Sud est le rétablissement de la traite des nègres. Nous en voyons pas traiter le côté moral de la question et nous nous contenterons de dire que les brevetaires se trouvent sur ce point comme sur presque tous en opposition flagrante avec les fondateurs de la république américaine et avec tous les hommes d'Etat ou les écrivains éminents dont les noms brillent de quelque éclat dans l'histoire des Etats Unis. A n'envisager que le côté économique et politique de ce projet il est facile d'en démontrer l'absurdité.

Supposons la Confédération du Sud composée des quinze Etats à esclaves actuels, il est fort douteux que le Congrès chargé de former une Constitution autorise le rétablissement de la traite. La Virginie, le Maryland, le Kentucky et le Missouri, quatre Etats qui représentent à eux seuls la moitié des six millions d'habitants blancs du Sud, s'opposeraient énergiquement à cette mesure qui serait contraire à leurs intérêts. Exposés à perdre leurs nègres par la proximité des frontières, ils n'auront pas ne former les marchés du Sud pour la vente de leurs esclaves en consommant à l'importation d'Afrique qu'en livrerait à deux ou trois cents piastres par tête. Nous avons entendu d'ailleurs les partisans de la traite considérer comme nécessaire la prohibition du trafic des esclaves entre les divers Etats, afin, disent-ils, de forcer les Etats frontières à garder leurs nègres et à rester intéressés au maintien de l'esclavage.

Mais il a prétendu que les citoyens de la Virginie ne laisseraient imposer de pareilles conditions! Le rétablissement de la traite trouverait chez eux d'aussi énergiques adversaires qu'ici on pourrait trouver au Nord, et l'extrême Sud devrait céder sur ce point où risquer de voir ces quatre membres importants de la fédération rejeter le pacte proposé et se rattacher au Nord.

Les nouvelles politiques sont rares et peu importantes par le temps qui court. La Caroline du Sud, ne dire de nouvelles que des reproductions, ne répéterait toute seule s'il le fallait. D'autres, plus circonspects, embrassant dans leur plan de confédération tous les Etats potomaires et sont tout disposés à ne pousser des Etats à faire que mauvaise plus haut.

Voilà donc, dans cette hypothèse, la population réduite à douze Etats, habités par neuf millions de blancs et trois millions de nègres. Cette puissante nation va de prime-abord donner ses volontés au monde entier, aux Etats-Unis du Nord avec lesquels elle serait probablement en guerre et qui constituent un peuple de vingt millions d'âmes, suffirait à mettre l'existence du Sud en péril, et aux puissances européennes exposées à la traite. Sans négliger d'échapper aux droits aux croiseurs européens, elle ne pourrait se soustraire à la surveillance américaine. De tels rêves ne se dissipent pas. Il suffit d'exposer la situation présente dans laquelle la révolution projette maintenir les Etats actuellement, sans armée, sans marine, obligés de veiller sans cesse à leur sécurité à l'intérieur et de garder des frontières étendues, pour faire reconnaître la folie d'une tentative qui mettrait la nouvelle république au ban de toutes les nations civilisées.

Nous publions plus loin le texte d'une dépêche adressée par lord John Russell à lord Cowley. On jugera par la teneur de ce document des dispositions du gouvernement anglais au sujet de la traite, et le Sud qui serait un bonheur inattendu, l'appui de la première puissance maritime du globe, ne trouverait pas même la neutralité bienveillante dont les nous bénéficient les